

UNION NATIONALE DE GEODESIE ET DE GEOPHYSIQUE

COMITE FRANCAIS D'HYDROLOGIE SCIENTIFIQUE

Séance du 6 Février 1926
au Ministère des Travaux Publics

La Séance est ouverte à 14 h. 45 sous la présidence
de M. RATEAU, Président.

Etaient présents :

MM. de la BROSSE, MOURET, BECHLANN, MOUGIN, PERRIER
AURIC, MALLETERRE, COUTAGNE et Armand VIRE.

S'étaient excusés :

MM. LE COUPPEY de la FOREST, CAMICHEL, FOURNIER,
GAURINER, GORCEIX, CELLERIER.

M. le Président fait connaître qu'à la lettre d'ex-
cuses de M. FOURNIER était joint un exemplaire du volume sur
les eaux souterraines en Franche-Comté, récemment publié par
cet auteur.

Au nom du Comité M. le Président lui adresse ses
remerciements.

M. le Président fait connaître qu'il a reçu le
matin même les excuses verbales, de ne pouvoir assister à la
Séance, de M. MILLOT, qui a accepté l'offre qui lui a été
faite depuis la dernière réunion du Comité, de compter parmi
nous.

M. le Président fait connaître que, conformément à
la décision prise à la dernière réunion, il a été demandé à
M. MARTEL de bien vouloir accepter la présidence de la Sous-
Section des eaux souterraines, et donne lecture de la lettre
très aimable par laquelle M. MARTEL a bien voulu notifier son
acceptation.

M. le Président, indiquant que la lecture du procès-
verbal est inutile, puisqu'il a été envoyé à tous les Membres,
et après avoir remercié l'Administration des Travaux Publics de
l'hospitalité offerte aujourd'hui au Comité, propose de pas-
ser à la discussion de l'Ordre du Jour qui a été joint à la
convocation.

Il en est ainsi décidé.

BUDGET DU COMITÉ.

Ce budget comprend deux parties : d'abord la contribution à verser à la Section Internationale, soit 4.800 francs pour la France, puis le budget propre qui pourrait être nécessaire à notre Comité pour l'Exercice de son activité en France.

Budget de la Section Internationale. - Lors de la dernière réunion, il a été décidé de s'adresser à 3 sources :

Ministère des Travaux Publics,
Ministère de l'Agriculture,
Société Hydrotechnique de France.

Le Ministère de l'Agriculture, comme le fait connaître M. le Président, a accepté, par lettre du 25 Avril 1925, de subventionner le Comité sur l'Exercice 1925, pour une somme de 1.600 francs. L'Administration de l'Agriculture demandait seulement que lui soit désigné le Représentant du Comité au nom de qui devait être ordonnée la somme.

M. le Président, au nom du Comité, propose au Secrétaire la charge de Trésorier que celui-ci accepte.

Ce sera donc à son nom que seront ordonnées les différentes sommes alimentant le budget du Comité.

M. le Président fait ensuite connaître que, sur sa demande, la Société Hydrotechnique, représentée par son Conseil d'Administration, a accepté de contribuer à nos charges pour une somme de 1.600 francs.

Le Comité adresse à la Société Hydrotechnique ses plus vifs remerciements, étant données les charges nombreuses et très lourdes qui pèsent déjà sur la Société.

Reste la question de la subvention du Ministère des Travaux Publics, dont M. de la BROSSE avait bien voulu se charger.

M. de la BROSSE fait connaître qu'il avait déjà posé des jalons, mais que l'indemnité ne sera accordée selon toute vraisemblance qu'à la suite d'un voeu formel émis par le Comité.

Il y a lieu d'ailleurs de se hâter étant donnée la clôture proche de l'Exercice 1925

Il est entendu que ce vœu, qui sera rédigé par le bureau du Comité, sera transmis à toutes fins utiles à... de la BROSSE.

Budget propre du Comité.

M. le Président indique que ce budget propre pourrait servir à deux fins :

- Subvention pour travaux; ou bien frais de Secrétariat, et frais généraux du Comité.

- Les recettes correspondantes devront être demandées aux mêmes organismes auxquels on s'est déjà adressé pour la contribution à la Section Internationale pour l'année 1925, et auxquels on devra nécessairement s'adresser pour la même contribution, dont le taux n'est d'ailleurs pas encore connu, pour l'année 1926.

Il est évident que pour le budget propre du Comité, il n'y a à envisager de dépenses dénommées que pour 1926.

M. le Président demande à M. de la BROSSE s'il pourrait dès maintenant exposer officiellement à l'Administration des Travaux Publics la situation du Comité au point de vue financier, en insistant sur l'intérêt primordial de faire bonne figure dans le domaine des recherches scientifiques vis-à-vis de l'étranger.

Un échange de vues s'engage sur l'Ordre de grandeur du chiffre à prévoir pour les dépenses propres du Comité.

M. le Président indique le chiffre de 2000 francs, qui pourrait être demandé par moitié à chacun du Ministère des Travaux Publics et de l'Agriculture, étant entendu que ce chiffre, trop modeste pour permettre d'aider cette année à des recherches scientifiques, permettra toutefois d'entreprendre certaines publications.

M. de la BROSSE présente 2 objections.

la première, c'est ce que ce chiffre devrait être justifié par une prévision précise des dépenses,

et la deuxième, qu'il peut être dangereux de vivre entièrement sur des ressources d'Etat, et par conséquent de se mettre en quelque sorte sous la dépendance de l'Etat.

Il y aurait intérêt, selon lui, à demander une part importante des contributions à des organismes privés, et il indique dans cet ordre d'idées la Chambre Syndicale des Forces Hydrauliques.

M. AURIC offre de faire une démarche dans ce sens auprès de la Chambre Syndicale, offre qui est acceptée par le Comité.

M. le Président indique que de son côté, il ne croit pas pouvoir demander quoi que ce soit à l'Institut déjà surchargé, mais qu'il fera appel cette année comme l'année dernière à la Société Hydro-technique de France.

En ce qui concerne les administrations publiques, MM. de la BROSSE et MAILLETIERRE veulent bien accepter d'agir respectivement auprès des Ministères des Travaux Publics et de l'Agriculture, pour obtenir dès maintenant le principe d'une subvention, qui comprendrait pour chaque ministère un tiers de la part française au budget de la Section Internationale, et en outre un supplément destiné à alimenter le budget propre du Comité.

BIBLIOTHEQUE DE LA SECTION INTERNATIONALE.

M. le Président rappelle que, suivant la décision du Congrès de Madrid, qui avait fixé à Paris le Siège de la Bibliothèque de la section, le Comité avait décidé à sa dernière réunion l'installation de cette Bibliothèque selon les possibilités, soit à l'Institut soit dans un Ministère.

M. le Président, qui s'était chargé personnellement d'étudier la question de l'Institut, déconseille cette solution qui offrirait de graves inconvénients, la Bibliothèque de l'Institut ne présentant pas de compartiments séparés et, d'autre part, n'étant accessible que moyennant la référence d'un Membre de l'Institut.

M. de la BROSSE fait connaître qu'il a fait des démarches en vue de l'installation de la Bibliothèque dans un immeuble dépendant de l'Administration des Travaux Publics et, notamment, à l'Ecole des Ponts et Chaussées ou dans les bâtiments du Laboratoire dépendant de cette école et sis Avenue d'Iéna.

Ce laboratoire devant être prochainement transféré sur les terrains déclassés des fortifications, il y aurait peut-être la possibilité, à l'occasion de ce transfert, de faire réserver 2 petites pièces pour le Comité, dont l'une servirait de Bibliothèque proprement dite et l'autre de salle de lecture.

A titre provisoire, M. de la BROSSE a insisté auprès de M. le Directeur de la Navigation pour obtenir une

pièce dans les locaux actuels du laboratoire.

M. de la BROSSE soulève également la question du Bibliothécaire-archiviste dont la présente serait sans doute nécessaire.

M. MOURET indique qu'une solution à la question serait sans doute de demander asile à la Société d'encouragement pour l'Industrie Nationale qui prête déjà sa Bibliothèque à la Société de Physique, le même personnel servant à l'une et à l'autre.

M. PORRIER et divers membres indiquent leur préférence pour l'École des Ponts et Chaussées, l'Académie d'Agriculture indiquée par M. BECHLIANN présentant l'inconvénient de la difficulté d'accès pour les Membres du Comité qui ne seraient pas introduits par un Membre de l'Académie.

Après un échange de vues, il est décidé qu'on retiendra en premier lieu comme solution actuelle l'installation de la Bibliothèque à l'École des Ponts et Chaussées, étant entendu qu'une gratification modique pourrait être allouée à un commis de la Bibliothèque.

M. de la BROSSE veut bien se charger de faire aboutir dès maintenant cette solution et c'est seulement en cas de non réussite que M. le Président se retournerait du côté de la Société d'Encouragement à l'Industrie Nationale.

INSTITUTIONS ET PERSONNES A QUI DEVRAIENT ETRE ENVOYÉES LES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

M. le Président rappelle qu'aux termes d'une décision du Congrès de Madrid le Comité français doit adresser au bureau de la Section Internationale la liste des Institutions et personnes auxquelles il désirerait voir adresser, par les soins de son bureau, les publications étrangères concernant l'Hydrologie.

Après un échange de vues sur la question, la liste suivante est arrêtée :

Comité français d'Hydrologie,
Ministère des Travaux Publics,
Ministère de l'Agriculture,
Institut de France,
Société de Géologie,
Muséum d'Histoire Naturelle,
Laboratoire de Biologie souterraine à l'École
des Hautes Etudes,
École Nationale des Ponts et Chaussées,
École Nationale Supérieure des Mines,
Institut Agronomique,
École Nationale des Eaux et Forêts,
Société Hydro-technique de France,
Société d'Encouragement à l'Industrie Nationale.

Il est entendu que chacun de ces organismes devra recevoir un exemplaire des publications à paraître, sauf le Comité pour qui il en sera demandé une dizaine, de manière à permettre une distribution entre les Membres qui en exprimeraient le désir.

Sur la demande de MM. PERRIER et de la BROSSE, il est entendu que l'index sera envoyé périodiquement par le bureau du Comité pour tenir les Membres au courant des publications qui auraient pu lui parvenir.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE DES TRAVAUX HYDROLOGIQUES DEJA PUBLIES EN FRANCE.-

M. de la BROSSE, qui avait bien voulu se charger de préparer ce travail lors de la dernière réunion du Comité, fait connaître qu'il a dû y renoncer, faute de temps.

M. MOURET indique, comme susceptible de se charger de ce travail, M. de MARGERIE de l'Institut géologique de Strasbourg.

M. ABRIC signale que certains services de bibliographie fonctionnent déjà et notamment celui de la "Revue Générale de l'Electricité", qui est très bien organisée.

M. de la BROSSE indique, qu'étant donnée la nature spéciale des études en question, le travail ne pourrait être confié qu'à des représentants travaillant en commun, des Administrations des Travaux Publics et de l'Agriculture. Interrogé à ce sujet, M. MAILLETIERE regrette de ne pouvoir promettre sa collaboration.

MM. de la BROSSE, PERRIER et divers Membres indi-

-quent le nom de M. LEBEAU à qui il est entendu que M. le Président va adresser une lettre dans ce sens.

EXECUTION DU PROGRAMME GENERAL FIXE PAR LE CONGRES DE MADRID.

M. le Président commence par donner lecture des conclusions du Congrès de Madrid, et, notamment, de son programme. On aborde d'abord la 1ère partie de ce programme.

CHARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES DE LA FRANCE.

D'après les conclusions du Congrès de Madrid, les Comités nationaux doivent fournir un certain nombre de rapports rentrant dans ce cadre :

1° - des rapports relatifs à l'organisation et à l'état actuel des travaux hydrologiques dans le pays,

2° - des rapports sur les valeurs caractéristiques en usage pour définir les différentes grandeurs intéressant l'hydrologie;

3° - des aperçus sur les conditions hydrologiques du pays, faits d'après un programme détaillé annexé, qui ne comprend pas moins de 10 chapitres.

Une discussion s'engage sur la façon dont il convient d'envisager le travail d'exposition de ces questions, et sur les personnalités à qui ce travail pourrait être demandé.

M. de la BROSSE fait valoir que les services et organisations compétents possèdent déjà, mais d'une façon dispersée, des renseignements sur la plupart des points de ce programme.

M. le Président fait ressortir qu'un travail de ce genre ne laisse pas d'être considérable, et que la meilleure méthode, pour le mener à bien, serait sans doute d'y intéresser un éditeur.

Sur l'avis de M. de la BROSSE et de M. ABRIC qui indiquent que ce travail, pour être faisable, doit être sommaire et doit se présenter plutôt comme résumé ou une table des matières, il est entendu que M. le Président demandera l'avis de M. LEBEAU sur la question, dans la lettre qu'il se propose de lui écrire.

Suivant la réponse de M. LEBEAU, M. le Président

s'entendra avec M. de la BROSSE et MM. les Présidents des Sous-Sections, pour déterminer la liste des personnes à qui l'on pourrait demander leur collaboration.

Dores et déjà, le nom de M. DENIZET, Ingénieur en Chef en retraite à Marseille est mis en avant.

RAPPORTS GENERAUX A PREPARER EN VUE DU CONGRES DE 1927.

1. le Président donne lecture du programme indiqué sous cette rubrique pour le Congrès de MADRID et qui comprend 11 rapports.

Le 1er a déjà été fourni sous une forme résumée par M. de la BROSSE au Congrès de Madrid. Il rentre d'ailleurs dans le cadre des travaux sur l'organisation hydrologique de la France.

En ce qui concerne les rapports 2 et 3 (prévision des crues d'après l'eau tombée - prévision des étiages) le Comité décide, sur la proposition de M. le Président de faire appel à M. le BESSEMERIS qui avait déjà accepté, au cours de la dernière réunion, de s'occuper de ces questions, ou, à défaut, de M. DESMETZ, de solliciter M. MAILLET.

En ce qui concerne les rapports 4 et 5, (recherches sur le charriage des sables et graviers, et sur les matières en suspension) il est décidé de faire appel à M. HAGENEN, Ingénieur des Ponts et Chaussées au Service des Forces hydrauliques du Sud-Est, à Grenoble, qui s'est occupé de ces questions et qui a présenté un rapport dans ce sens au dernier Congrès de la Houille Blanche.

En ce qui concerne le rapport 6 (Etudes sur les pertes d'eau par évaporation ou par infiltration), M. COUPEL qui a fait d'importants travaux sur ces questions en ce qui concerne la région du Massif Central et qui a fait paraître un rapport très intéressant et très remarqué au Congrès de la Houille Blanche, accepte de fournir une étude.

En ce qui concerne la question 7 (Origine, régime et observations des eaux souterraines) on propose M. MARTEL Président de la Sous-Section des eaux souterraines, ou, à défaut, celui de M. FOURNIER, il est décidé de faire appel à M. MARTEL, en signalant à ce dernier la publication récente de M. FOURNIER, relative à la Franche-Comté.

En ce qui concerne la question 8 (Mesures à prendre pour augmenter l'exactitude des jaugeages) il est décidé,

sur la proposition de M. de la BROUSSE, de faire appel à M. Jean LAURENT, Ingénieur Conseil du Laboratoire de BLAUVERT près Grenoble, dépendant de la Société Hydrotechnique de France.

En ce qui concerne le rapport 9 (Détermination de la loi de variation de la température de l'eau d'un lac sur la verticale) M. le Président propose de faire appel au Commandant CORCHIEUX qui a fourni déjà à l'occasion du Congrès de Madrid un premier mémoire sur ces travaux dans les lacs d'Anzney et du Bourget, mais qui pourrait présenter ce travail d'une façon plus générale.

Il en est ainsi décidé.

Le 10e point du programme du Congrès de Madrid ne comprend pas de rapport, et quand au 11e point (Question de la statistique) M. de la Brosse indique la façon dont cette question s'était posée à Madrid, et M. le Président conclut qu'il n'y a pas lieu de la retenir pour le Comité national comme base d'un travail.

M. le Président donne lecture d'une lettre en date du 15 Juin 1925 du Général FERRIÉ, sur la création d'un Comité de Géodésie et de Géophysique pour l'Indo-Chine, et demandant si le Comité français d'hydrologie s'intéresserait à la création d'une section spéciale pour cette colonie.

(à cette époque)
M. le Président a répondu par la négative, mais M. BEURMANN prend la parole pour mettre en valeur les progrès réalisés dans le développement de l'Indo-Chine, et l'adaptation remarquable des indigènes à l'Administration des affaires du pays.

Sur l'indication de M. PERRIER qui indique que le Président du Comité de Géodésie en Indo-Chine est M. BOCHART, M. le Président propose d'entrer en relations avec le Gouvernement Général pour créer éventuellement une Sous-Section d'Hydrologie en Indo-Chine.

Il en est ainsi décidé.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la Séance est levée à 17 h.

Le Secrétaire :

A. GRANVILLE

Le Président :

A. RAFFIN